



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU GOLF DE MOLIETS-ET-MAA**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à un marché de réfection de l'escalier d'accès menant
du Club House aux tennis du Golf de Moliets-et-Maâ**

Le Président du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 03 mai 2024 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 21 février 2023 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de rénovation du patrimoine immobilier du Golf de Moliets-et-Maâ, et ses avenants,

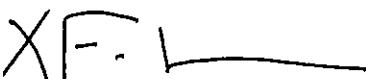
VU la proposition de la SATEL en date du 22 octobre 2024,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de travaux présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Titulaire :** SARL ABC SERRURERIE - 5 rue des Artisans à SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (40230)
 - **Objet du marché :** Travaux de réfection de l'escalier d'accès menant du Club House aux tennis du Golf de Moliets-et-Maâ comprenant : la réparation de la main courante qui descend vers les terrasses de tennis avec jonctionnage des tubes par soudure pour renfort et soudure sur le haut d'un poteau où la platine est dessoudée, la vérification de toutes les fixations des poteaux au niveau des platines au sol, la fourniture et mise en place d'une dalle podotactile en inox 304 satiné d'une longueur de 983 mm et de largeur 420 mm aux normes d'éveil de vigilance pour déficients visuels.
 - **Montant :** 875,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan,
Le 29 OCT. 2024

Le Président du Syndicat Mixte,



Xavier FORTINON